

Pourquoi parler de sexualité avec ses élèves ?

1) Parce que la loi de 2003 nous y oblige à raison de **3 séances par an au minimum**. Les séances sont bien évidemment adaptées à la maturité des élèves (de la maternelle à la Terminale : 3 séances par an sur 15 ans = 45 séances !)

2) Parce que les élèves sont **extrêmement intéressés** par cette thématique parfois taboue. Et cette curiosité est naturelle : qui n'a pas voulu comprendre, enfant, les différences anatomiques fille-garçon ou comment on faisait les bébés ?

3) Parce que beaucoup de parents, **gênés**, sont contents de ne pas avoir à faire cette éducation. Aborder la vie affective et sexuelle est délicat si on n'y a pas réfléchi un minimum en amont (ce site est fait pour ça).

4) Parce que les personnes éduquées sont plus aptes à **se défendre en cas d'agression**. Elles peuvent être plus sûres d'elles, car on aura abordé le thème "Mon corps m'appartient, personne n'a le droit d'en disposer sans mon accord".

5) Parce que les personnes qui connaissent les mots précis sur leur anatomie n'ont pas honte d'aborder le sujet avec un médecin par exemple, elles peuvent donc **plus facilement protéger leur santé** en cas de problème.

Quelles précautions prendre avant de parler de sexualité avec ses élèves ?

Des précautions s'imposent : hors de la classe et dans la classe.

1) Hors de la classe.

Certains parents pourraient être inquiets si des mots du champ lexical de la sexualité venaient à surgir dans les propos de leur enfant, et on les comprend bien. Il apparaît donc nécessaire, à l'école primaire, de prévenir

les parents avec un mot très factuel à coller dans les cahiers de liaison. Par exemple :

Chers parents,

Votre enfant va bénéficier des 3 séances d'Education à la vie Affective et Sexuelle prévue par les programmes, depuis la loi de 2003, de la maternelle à la Terminale.

Bien cordialement,

L'enseignant de votre enfant

Certains enseignants préfèrent prévenir à leur réunion de rentrée (face à tous les parents, cela peut être intimidant), d'autres préfèrent les prévenir 15 jours avant (ainsi, si des craintes parentales s'expriment, on a le temps de recevoir les parents et leur expliquer la démarche qui va suivre). Par contre, il n'apparaît pas pertinent de préciser les jours où auront lieu les séances, pour éviter que des enfants ne soient "malades" précisément au même moment.

2) Dans la classe.

Les élèves sont informés du libellé de la séance, évidemment, cela entraîne souvent **une forte hilarité**. On peut remarquer cette hilarité et demander pourquoi elle s'exprime... Cela commence à faire réfléchir sur les tabous de la société. **5 minutes maxi**.

Ensuite, on va interroger les élèves sur les règles particulières liés à la séance. Pour les élèves de cycle 3, on va essayer de leur faire deviner **les 3 règles d'Or** suivantes :

a) Ce qui est dit en classe, reste en classe

Les séances sont adaptées à la maturité des élèves, il n'apparaît donc peu pertinent qu'ils en parlent aux plus petits. Cela pourrait les perturber.

b) On ne parle pas de soi, mais de la sexualité en général

Ceci afin d'éviter "moi, ma mère, elle fait ceci ou cela et mon père..." Bref, on ne nomme personne d'identifiable car la sexualité appartient à l'intimité de chacun et ne regarde pas les autres. Et aussi, au collège et lycée, afin d'éviter un éventuel coming-out, qui pourrait être regretté par la suite.

c) On ne pose pas de questions directes à quelqu'un

Cela évite les questions dérangeantes du type "Tu l'as déjà fait ?" ou bien "Tu es homo ?", il faut insister sur l'importance de l'intimité, du jardin secret,

qui n'appartient à personne d'autre qu'à soi.

Bref, ces précautions permettent de développer la notion "de droit à l'intimité" qui entoure la sexualité. **10 minutes maxi.**

Comment parler de sexualité avec ses élèves ?

Pour le **cycle 3** (CE2-CM1-CM2), la démarche suivante est très facile et sûre:

appelons- la "**Le brainstorming Fille-Garçon**".

Ceci n'est qu'un exemple, à vous de vous approprier la séquence pour vous y sentir à l'aise...

SEANCE 1: construire le tableau "TETE, CORPS, COEUR"

Le maître inscrit au tableau : Fille-Garçon et s'assure que tous les élèves connaissent les 3 règles d'Or.

consigne 1 : "Ecrivez sur votre cahier de brouillon 5 mots qui illustrent ceux du tableau". **5 minutes maxi.**

On pourra demander à un ou deux élèves un exemple afin de s'assurer de la compréhension de la consigne.

consigne 2 : "Vous allez réfléchir avec votre voisin.e et choisir 5 mots, ensemble, **en tout.**" **5 minutes maxi.**

On fera répéter la consigne, par 2 élèves différents, pour s'assurer de sa compréhension.

consigne 3 : "Vous allez lever le doigt pour me donner les mots choisis". **10 minutes maxi.**

Le maître écrit les mots au tableau.

Si un mot est trop familier (voire grossier, ça arrive, soyez avertis !), le maître le signale et demande aux autres élèves s'ils connaissent le mot du registre courant (sinon c'est lui qui le donne sans l'expliquer).

consigne 4 : "Vous allez classer tous ces mots dans le tableau suivant." 5 minutes maxi.

Le maître aura préalablement préparé une affiche avec 3 colonnes : tête, corps, coeur.

Le maître recopie les mots dans la colonne indiquée par les élèves. 10 minutes maxi.

ATTENTION, la première séance dépasse souvent le temps imparti
(prévoyez du temps supplémentaire)

A la fin de la séance, le maître rappelle l'essentiel de la Séance 1, à savoir que la sexualité concerne à la fois la tête, le corps et le coeur (grande leçon) et aussi l'existence des règles d'Or...

SEANCE 2: zoomer sur la colonne "CORPS"

Le maître s'assure que tous les élèves connaissent les 3 règles d'Or.

consigne 1 : "Qui peut rappeler les 3 règles d'Or ?". 5 minutes maxi.

Aujourd'hui, nous allons nous concentrer sur une colonne du tableau construit à la dernière séance. Par exemple, celle sur le corps (c'est souvent la colonne la plus remplie). Il y a beaucoup de vocabulaire, parfois élaboré, personnellement, je ne me sens pas de tout expliquer mais nous pouvons effectuer un autre classement.

consigne 2 : "Vous allez réfléchir pour classer le vocabulaire de la colonne CORPS en 3 nouvelles colonnes." 10 minutes maxi.

On fera répéter la consigne, par 2 élèves différents, pour s'assurer de sa compréhension. Au bout de 5 minutes, on interroge les élèves pour savoir s'ils ont réussi à classer les mots dans 3 colonnes et s'ils ont donné un nom à chaque nouvelle colonne. Généralement, on aboutit à 3 colonnes : une sur **l'anatomie** (les mots qui qualifient les parties génitales chez la fille et le garçon), une autre colonne sur le **fonctionnement du corps humain** (avec notamment le vocabulaire sur les règles) et une dernière sur les **pratiques sexuelles** (que je n'explique pas, ce n'est pas le but de la leçon mais j'indique, pour les élèves intéressés, que les mots figurent dans le dictionnaire...

consigne 3 : "Avez-vous des questions sur la signification des mots situés

dans les 2 premières colonnes ?". 15 minutes maxi.

Le maître sollicite les autres élèves pour répondre aux questions, il est rare que tous les élèves ignorent les réponses aux questions sur le vocabulaire, dans ce cas, ce serait à moi d'y répondre. Je rappelle que le but de la leçon n'est pas d'expliquer les pratiques sexuelles mais de connaître l'anatomie du corps humain et son fonctionnement. J'indique que les pratiques sexuelles concernent chaque individu, son intimité et n'a donc pas à être discuté en classe. J'indique aussi que toutes les pratiques entre adultes consentants sont admises en France (y compris celles relatives à l'homosexualité).

consigne 4 : "Maintenant que le vocabulaire a été explicité (ou pour vous aider à comprendre et situer), je vous distribue deux planches anatomiques, une sur les organes génitaux masculins et l'autre sur les organes génitaux féminins, on en fera une lecture collective." 15 minutes maxi.

Le fait de commencer sur le corps permettra au cours des séances suivantes de recueillir d'éventuelles autres questions...

consigne 5: "Maintenant, je souhaiterais écrire une synthèse sur ce qu'il faut retenir, qui peut commencer à l'écrire ?" (écriture collective) 10 minutes maxi.

SEANCE 3: zoomer sur la colonne "COEUR"

Le maître s'assure que tous les élèves connaissent les 3 règles d'Or.

consigne 1 : "Qui peut rappeler les 3 règles d'Or ?". 5 minutes maxi.

Aujourd'hui, nous allons revenir sur le tableau construit à la première séance. On a vu que la sexualité ne concerne pas que le corps, il concerne aussi 2 autres éléments, qui peut les donner ?

Il s'agit de la tête et du coeur, qui peut expliquer pourquoi ?(tête siège des désirs et le coeur siège des sentiments...). Aujourd'hui, nous allons nous intéresser au coeur.

consigne 2 : "Vous allez écrire sur votre cahier de brouillon 5 couples qui caractérisent l'amour pour vous." 10 minutes maxi.

On fera répéter la consigne, par 2 élèves différents, pour s'assurer de sa compréhension. Et on donnera 2 exemples, par exemple ROMEO ET JULIETTE et ADAM ET EVE...

consigne 3 : Recueil des couples "Qui peut me donner ses couples ?". 10

minutes maxi.

Le maître écrit les couples au tableau, on peut penser qu'ils sont à 100% hétérosexuels, c'est souvent le cas. D'où la consigne suivante...

consigne 4 : "Maintenant vous allez classer ces couples dans les 3 colonnes suivantes: Fille-Garçon, Fille-Fille et Garçon-Garçon." 5 minutes maxi.

Souvent les élèves réagissent en disant qu'ils ne peuvent remplir qu'une seule colonne, d'où la consigne suivante...

consigne 5: "Qui peut donner des couples Fille-Fille ou Garçon-Garçon ?" (écriture collective) 10 minutes maxi.

consigne 6: Synthèse: "Les couples sont majoritairement hétérosexuels, mais il existe aussi des couples homosexuels masculins et des couples homosexuels féminins, ils peuvent se marier en France depuis le 18 mai 2013." 5 minutes maxi.